

Maître de cérémonie

RNCP36839 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	330t
Formacode(s)	42057
Code(s) ROME	K2601
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	16/09/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER · SIRET : 11001401600015<https://www.interieur.gouv.fr/Accueil>

Partenaires habilités

78 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 75 à former et organiser l'évaluation et 3 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACCENT FORMATION	47846580000058	Former et organiser l'évaluation
AFORMAC	32396166400121	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NOVA FORMATION	51331440100045	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NOVA FORMATION	51331440100086	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NOVA FORMATION	51331440100144	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NOVA FORMATION	51331440100177	Former et organiser l'évaluation
AKALI	79524650300044	Former et organiser l'évaluation
ALFA FORMATION	82536591900026	Former et organiser l'évaluation
ASSISTANCES COMPETENCES & FORMATIONS	91336000400018	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION POUR LE CONSEIL EN ORIENTATION PROFESSIONNELLE, L'ACCOMPAGNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT	78288385400161	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 78 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp36839-maitre-de-ceremonie/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le métier de maître de cérémonie est une profession réglementée qui s'inscrit dans le cadre de l'exercice des prestations du service extérieur des pompes funèbres, soumis à habilitation préfectorale. Le maître de cérémonie œuvre en contact direct avec les familles endeuillées et constitue leur référent pour l'organisation et la conduite des cérémonies funéraires, en lien avec divers corps de métiers. Au regard de ces enjeux, le législateur a souhaité créer en 2012 un diplôme national placé sous contrôle du ministère de l'intérieur. Par ailleurs, une « réforme de la formation » est entrée en vigueur au 1er novembre 2020 : elle a vocation à renforcer les cursus de formation et les modalités d'évaluation des candidats dans l'objectif, à nouveau, de professionnaliser davantage les diplômés.

ACTIVITÉS VISÉES

Le maître de cérémonie est la personne chargée de la coordination du déroulement des diverses cérémonies funéraires qui ont lieu de la mise en bière jusqu'à l'inhumation ou la crémation du défunt, éventuellement des opérations ultérieures visant à donner une destination finale aux cendres de ce dernier. A ce titre, il exerce une activité du service extérieur des pompes funèbres en contact direct avec les familles endeuillées à différentes étapes des obsèques, sous la responsabilité d'un établissement ayant la qualité d'opérateur funéraire, habilité par le Préfet. En amont des obsèques, et en lien avec le conseiller funéraire, il organise le bon déroulement de la cérémonie et des convois funéraires, il s'adapte aux différents lieux et étapes de la cérémonie, leur configuration et leurs particularités (lieu de culte, cimetière communal ou privé, crématorium, chambre funéraire). De même, il anticipe et prend en compte dans son organisation les différents intervenants nécessaires à la conduite des obsèques (personnel funéraire tels que les chauffeurs et porteurs mais également ministres du culte, agents des cimetières, fleuristes, marbriers, éventuellement élus ou préfetures, services de police ou de gendarmerie) en fonction de leur typologie c'est-à-dire de leur caractère civil ou religieux, leur dimension, et de façon générale des volontés du défunt ou des personnes mandatées pour la réalisation des funérailles.

Pendant la cérémonie, il supervise le placement de l'assistance ainsi que l'intervention des acteurs de la cérémonie. En ce sens il est le garant de l'application du protocole convenu préalablement avec les familles des défunts, auprès desquelles il reste disponible pendant toute la durée de l'hommage. Lorsque tel est le souhait des familles et des proches, le maître de cérémonie est désigné officiant et prend la parole devant l'assistance, initie les gestes d'hommage ou d'adieu, anime la cérémonie de manière à lui donner la solennité indispensable à l'hommage à rendre au défunt, et la « tonalité » souhaitée : lecture de textes, invitation au recueillement etc. Il veille au respect du temps imparti pour chaque étape, et évite ainsi les retards dans l'exécution de la cérémonie. Le cas échéant, il gère les imprévus avec les différentes parties prenantes. Il agit constamment dans le souci du respect de la dignité due aux personnes décédées, du deuil de l'assemblée, des convictions de chacun, en assurant la réalisation des différentes opérations dans le respect des valeurs républicaines et notamment, la laïcité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- mener à bien l'organisation logistique d'une cérémonie funéraire civile ou religieuse, en vue d'une inhumation ou d'une crémation ;
- appréhender les besoins et préoccupations des familles, être leur référent le jour de la cérémonie et lors des convois funéraires ;
- connaître les différents types de lieux de sépulture, équipements funéraires, intervenants existants pour la réalisation d'une cérémonie funéraire ; savoir anticiper et intégrer les particularités de chacun d'entre eux ;
- en lien avec le conseiller funéraire, traduire les attentes exprimées en solutions adaptées, et respectueuses du droit funéraire et du défunt ;
- encadrer et coordonner les agents des services funéraires in situ lors de toutes les étapes des obsèques ;
- interagir avec des interlocuteurs institutionnels et culturels en vue de la préparation d'une cérémonie funéraire ;
- animer les différents temps d'une cérémonie funéraire dans le respect du temps imparti ;
- maîtriser la prise de parole en public notamment dans le rôle d'officiant de cérémonie funéraire ;
- maîtrise de soi et savoir-être dans l'accueil et le conseil apporté aux personnes endeuillées ;
- pallier les éventuels aléas afin d'assurer le bon déroulement de la cérémonie jusqu'à son terme ;
- prendre la parole en public lors de la cérémonie civile par exemple ou pour indiquer le terme d'un hommage.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur des services funéraires

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Maître de cérémonie : « agent qui coordonne le déroulement des diverses cérémonies qui ont lieu de la mise en bière jusqu'à l'inhumation ou la crémation d'un défunt »

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Article L. 2223-25-1 du code général des collectivités territoriales, issu de l'article 2 de la loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire, et textes pris en application : décret n°2020-648 du 27 mai 2020 et arrêté du 27 mai 2020.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Familles professionnelles (FAP)	T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 611
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	60 %
Familles professionnelles (FAP)	T6X61 — Employés des services divers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Jury de quatre personnes composé par les organismes de formation sur la base des listes, fixées par le Préfet, de personnes habilitées pour ces fonctions (articles D. 2223-55-6 et suivants du code général des collectivités territoriales)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	16/09/2027
--	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36839/>

Où se former

Formations référencées	75
Organismes	29

Régions couvertes	14
Prix indicatif	600 € – 5 616 €
Durée	16 – 452 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	252
Parcours menés à terme	229
Taux d'achèvement	91 %
Période	12/2022 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	315
Montant total engagé	515 342 €
Coût moyen par dossier	1 636 €
Durée moyenne	208 h
Période	09/2022 – 08/2026
France compétences	89 %
Reste à charge titulaire	5 %
France Travail	4 %
Régions	0 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Entreprise	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.